

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
L'ENTRETIEN ET LA GESTION  
DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE**

**S.M.A.P.E.  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SMAPE  
SEANCE DU 27 JANVIER 2025**

**Délibération n°2025.01.04**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE A SAINT-YRIEIX : FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES GERES PAR LA BASE DE VOILE POUR L'ANNEE 2025**

Le VINGT SEPT JANVIER de L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 09h00, les membres du COMITE SYNDICAL se sont réunis au siège 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 21 janvier 2025  
**Secrétaire de séance** : Gérard DEZIER

Membre en exercice : 12  
Nombre présents : 7  
Nombre de pouvoir : 0  
Nombre d'excusés : 5

**MEMBRES PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**  
Séverine CHEMINADE, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE,  
Patrick ROUX,  
**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE :**  
Thibaut SIMONIN, François NEBOUT, Célia HELION

**EXCUSES**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**  
Patrick BOURGOIN, Valérie DUBOIS, Mathieu LABROUSSE,  
Hassane ZIAT, Yannick PERONNET  
**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE :**  
Stéphanie GARCIA, Fatna ZIAD,

**SUPPLEANTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**  
Valérie DUBOIS est remplacée par Séverine CHEMINADE,  
Hassane ZIAT est remplacé par Patrick ROUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20250127-2025\_01\_04s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2025

Affichage : 05/02/2025

**COMITE SYNDICAL DU SMAPE DU 27 JANVIER 2025**

**DELIBERATION  
N°2025.01.04**

Rapporteur : Jean-Jacques FOURNIE

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE A SAINT-YRIEIX : FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES GERES PAR LA BASE DE VOILE POUR L'ANNEE 2025**

Par convention de délégation de service public signée le 29 décembre 2023, vous avez confié à la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (F.C.O.L), la gestion du plan d'eau de la Grande prairie à Saint Yrieix sur Charente, jusqu'au 31 décembre 2027.

Il revient à l'assemblée délibérante de fixer les tarifs sur propositions du délégataire. Les augmentations envisagées sont présentées dans le document annexe 1,

Vu l'article 22 de ladite convention,

**Je vous propose :**

**DE FIXER** les tarifs 2025, comme proposé en annexe.

**Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE COMITE SYNDICAL DU SMAPE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20250127-2025\_01\_04s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2025

Affichage : 05/02/2025

## BASE ERIC TABARLY - PROPOSITION TARIFS ACTIVITES 2025

Services/prestations proposés	PROPOSITIONS TARIFAIRES POUR 2025			
<b>Activités : voile, planche à voile, canoé, VTT, Catamaran, Paddle</b> Les prix s'entendent pour 1 séance de 2 heures (10 h à 12 h ou 14 h à 16 h ou 16 h à 18 h)				
<b>COURS</b> Mise à disposition d'un moniteur et du matériel nécessaire (9 personnes minimum) Un maximum de 12 personnes en dériveurs, en Canoé et en VTT, 10 personnes pour la planche . Adulte par personne . Enfant par personne	13,00 12,00			
<b>Mise à disposition de matériel uniquement, pour un groupe venu avec une personne qualifiée pour l'encadrement de la séance</b> (8 personnes minimum)				
	<b>2h</b>	<b>1/2 journée</b>	<b>Journée</b>	
. Adulte par personne	9,80	12,80	18,50	
. Enfant par personne	8,90	11,85	16,00	
<b>Mise à disposition d'un bateau à moteur à un groupe avec encadrant qualifié</b>	50 € la séance			
<b>VTT)</b>				
<b>(Individuels/autres groupes)</b> <b>Matériel à l'unité</b>				
	<b>30 min</b>	<b>1 heure</b>	<b>2 heures</b>	<b>3 heures</b>
. Dériveur		15,50 €	23,50 €	29,50 €
. Planche à voile		10,50 €	15,50 €	19,50 €
. Canoé 2 places	8,00 €	14,00 €	21,50 €	27,50 €
. Kayak 1 place	7,00 €	10,50 €	15,50 €	19,50 €
. VTT		10,50 €	15,50 €	20,50 €
. PADDLE	7,00 €	10,50 €	15,50 €	19,50 €
. PADDLE 8 Places		50,50 €	70,50 €	90,50 €
. Catamaran		20,50 €	35,50 €	50,50 €
<b>Forfait découverte/Animation (classes, groupes centre de loisirs,...)</b> Mise à disposition d'un moniteur et de 8 supports identiques pour 1 séance de 2 h (10 h à 12 h ou 14 h à 16 h ou 16 h à 18 h ou 18 h à 20 h)				
. Adultes	175,00			
. Enfants	150,00			
<b>Tarifs étudiants:</b>				
* Les étudiants, bénéficiaires du RSA bénéficieront de tarifs préférentiels pour les prestations d'activités.				
<b>Autres prestations</b>				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20250127-2025\_01\_04s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2025

Affichage : 05/02/2025

<b>BASE ERIC TABARLY - PROPOSITION TARIFS HEBERGEMENT</b>	
<b>Hébergement base de voile</b>	
Nuit par personne (couchage + literie + service compris)	15 €
Petit déjeuner par personne	5,50 €
Goûter par personne	3,50 €
<b>Pause détente</b>	
Café, thé, boisson à l'orange par personne	1,80 €
<b>Accueil réunion et autre</b>	
Café, thé, boisson à l'orange, croissant par personne	4 €
<b>Repas chaud</b>	
Entrée, plat, dessert	14,50 €
Suppléments :	
. 1 entrée supplémentaire	2,00 €
. fromage	1,00 €
. vin	1,00 €
. café	1,00 €
. apéritif	3,40 €
Les suppléments sont facturés en nombre égal au nombre de repas.	
<b>Pique-nique complet (en poche individuelle)</b>	
	13,00 €
<b>Buffet froid</b>	
Entrée, plat garni froid, dessert, fromage, fruit, boisson, couverts	
<b>Autres prestations</b>	
<b>Utilisation d'installations Base de Voile</b>	
Utilisation Foyer + grande salle- journée entière +soirée avec repas	265,00 €
. Utilisation grande salle + foyer demie-journée (journée ou soirée uniquement avec repas)	170,00 €
. Utilisation salle seule pour 1 journée de réunion de travail	91,00 €
. Utilisation alle seule pour réunion de travail (moins de 4 h)	48,00 €
. Utilisation vestiaire extérieur par personne (minimum 10)	1,15 €
<b>Hébergement colo à la semaine Base de Voile</b>	
Nuit	9,00 €
Petit déjeuner	2,85 €
Goûter	3,28 €
Draps (par séjour)	3,86 €
Repas	10,25 €
Pique -nique	8,70 €
<b>Autres prestations</b>	sur devis
<b>Hébergement classe ville voile Base de Voile</b>	
Uniquement pour les écoles primaires charentaises	
Pension complète : par personne et par jour	34,50 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20250127-2025\_01\_04s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2025

Affichage : 05/02/2025